

Direction Opérationnelle des Telecommunications de Mascara

Réf : AT/DOT29/SDT/DRA/248 /2025

MASCARA le : 23.04.2025

Sous-Direction Technique

Département réseaux d'accès

Le Directeur Opérationnel de Mascara

A

Monsieur BENMAGHNIA ABDELHAK ZOHEIR -

Entreprise des Installations téléphoniques

Sise à 119 Lot N°96 EL ARGOUB LOTISSEMENT - MASCARA.

Objet : Mise en demeure 01 .

PROJET : Travaux de modernisation du réseau de distribution cuivre (CDN) en (ODN).

Lieu : Cité 300 Logts TAROUBI – MSAN CTRN.

Contrat D'ADHESION A COMMANDE : N°07/2024 du 08.02.2024.

ODS N° : 27 /25 du : 05/03/2025 – Délai = 30 jours.

Lieu des travaux : zone de CMP Mascara.

Date d'ouverture du chantier le : 06/03/2025

Tenant compte de la visite sur chantier de la commission mixte (DDRF-DEMRT-DOT-CMP) en date du 20/04/2025 ; votre entreprise détentrice de projet de modernisation du réseau de distribution cuivre (CDN) en (ODN) suis visé en objet reste en retard dans l'exécution des travaux d'où l'avancement est constaté très long pour causes suivantes :

- Absence répétées et fréquentes de votre équipe sur chantier ;
- Nombre du personnel reste réduit sur le chantier ;
- Retard dans l'exécution des travaux (Fixation et soudures) Réseau Distribution ;

Pour le cas de la casse constatée sur la partie applink, l'autorisation de voirie est en voie de délivrance par les instances locales.

J'ai le regret de mettre en demeure votre entreprise BENMAGHNIA ABDELHAK ZOHEIR de n'avoir pas honoré vos engagement envers Algérie Télécom DOT Mascara pour l'exécution du projet dans les délais imparties. L'avancement des travaux doit se faire conformément aux délais prescrits dans l'ODS de démarrage des travaux ainsi aux clauses du contrat.

Un délai de **dix (10) jours** vous ez accordé au 31/04/2025 par la commission mixte sus mentionnée pour achever et réceptionner le projet.

Dans le cas où vous n'auriez pas procédé au renforcement du chantier et à l'avancement des travaux dans les délais de (48) quarante huit heures à compter de la réception de la présente mise en demeure, Algérie Télécom est contrainte d'appliquer les clauses du contrat.

Signé le DOT de Mascara.



P/DOT

AISSA Drif
Sous Directeur Technique
DOT - Mascara

ALGERIE TELECOM

Siège Social : Route Nationale n) 5.Cinq Maisons. Mohammadia. 16200- ALGER

NIF : 000 216 001 808 337

NIS : 000 2016 290 656 936

www.algeriatelecom.dz

Email : Contact@algeriatelecom.dz

Tél : +213 (021) 82 38 38

Fax : +213 (021) 82 38 39